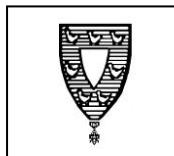

Arrondissement du Nord

Canton d'Annœullin



COMMUNE
DE

LE MAISNIL

4 rue de l'Eglise
59134 - Le Maisnil
Tel: 03 20 50 24 11
Fax: 03 20 50 37 04

De 8h30 à 12h00 du lundi au samedi
e-mail : mairie@lemaisnil.fr

Aux parents d'élèves
de l'école Alexis Delannoy

Objet : Services périscolaires – Année scolaire 2020-2021

Madame, Monsieur,

Vous trouverez sous ce pli le dossier d'inscription et le règlement pour les services périscolaires 2020-2021 : garderie et cantine. Le règlement inclut les nouveaux tarifs votés par le conseil municipal début Juin.

Les services sont identiques à ceux proposés depuis Septembre 2019, à savoir :

- Pour la garderie :
 - Soit un tarif forfait matin et/ou soir
 - Soit un paiement « à la carte » avec une tarification à la demi-heure
 - Le matin, un petit déjeuner est servi entre 7h45 et 8h15
- Pour la cantine :
 - Soit un tarif forfait pour 4 repas ou 3 repas par semaine
 - Soit un tarif occasionnel pour une utilisation « à la carte »
 - Un élément Bio est servi à chaque repas

Nous vous remercions de préciser si votre (vos) enfant(s) déjeunera(ont) à la cantine les mardi 1^{er}, jeudi 3 et vendredi 4 septembre.

Vous recevrez à la fin de chaque période scolaire une facture globale pour les deux services.

Chaque élève sera systématiquement inscrit aux services périscolaires en début d'année, de façon à parer à toute éventualité (voir le règlement intérieur joint).

Dans les cas d'intolérance alimentaire ou d'allergie, il est indispensable de le signaler afin de prendre des mesures particulières adaptées.

Merci de **remettre la fiche de renseignements et le bordereau d'inscription complétés** au secrétariat de la Mairie d'ici le vendredi 26 juin 2020.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Maire :

M. BORREWATER

